



— IRAP —

جمعية التدريب على السمع والنطق  
Institut de Rééducation Audio Phonétique

# NOTE DE PRÉSENTATION

## BREF HISTORIQUE



L'Institut de Rééducation Audio-Phonétique, connu sous le nom **IRAP**, a été fondé en **1960** par un groupe de volontaires qui a ressenti le besoin de créer des liens spirituels et humains avec des personnes handicapées de tous âges et de tous horizons. **En 1962**, l'Institut se consacre aux enfants et adolescents sourds. **En 1963**, s'ouvre la première classe d'enfants sourds, équipée d'appareils électroniques modernes, d'avant-garde pour l'époque.

**En 1968**, l'IRAP s'est implanté à Ain Aar, Metn-Nord, dans une ancienne maison libanaise aux tuiles rouges, compensant l'exiguïté du premier foyer à Jisr el Bacha. Depuis, l'IRAP s'est agrandi, au fil du temps et selon les besoins. Actuellement, il occupe un terrain de 10.000 m<sup>2</sup> réparti en plusieurs bâtiments, lieux de multiples activités.

**En 1975**, l'IRAP est reconnu par le Ministère de l'Intérieur comme une association à but non lucratif, spécialisée dans la prise en charge éducative, au service des enfants et des jeunes sourds. (Licence N° 24 AD, en date du 20 janvier 1975).

Au fil du temps, l'IRAP a aussi généré un réseau d'amitiés qui a dépassé les limites géographiques du Liban et a suscité de nombreux gestes de sympathie et de solidarité.

## MISSIONS

- L'éducation, le développement, la réhabilitation et l'épanouissement des enfants et des jeunes sourds, dans un esprit de famille.
- L'aide à l'intégration sociale, culturelle et professionnelle des jeunes.
- L'ouverture vers d'autres réalités sociales, cherchant à réduire la souffrance, afin de donner à chacun, handicapé ou non, les éléments nécessaires pour vivre en harmonie, dans le rayonnement de la culture du don et de la solidarité active.



## POPULATION ACTIVE

La population active de l'IRAP comporte environ 200 personnes qui collaborent dans les projets éducatifs et au développement socio-économique de l'IRAP. D'autre part, de nombreux amis bénévoles interviennent selon les besoins.



Plusieurs équipes sont constituées, animées par l'équipe de direction :

- **L'équipe éducative pluridisciplinaire** : éducateurs spécialisés, enseignants, psychologues, orthopédagogues, auxiliaires-assistants sourds...
- **L'équipe médico-sociale** : médecins spécialistes ORL, médecins de famille, infirmières, assistantes sociales, orthophonistes, psychomotriciennes, audiométristes, audioprothésistes...
- Le personnel des **ateliers protégés**, pâtisserie, cuisine et travail artisanal.
- Le **personnel de service** : accueil, internat, cuisine, jardin, entretien, transports, secrétariat...

## PROGRAMME EDUCATIF

### a) - Méthodes et programmes



Les éducateurs et les enseignants suivent, en l'adaptant, le programme fixé par le Ministère de l'Education Nationale, en mettant l'accent sur le langage, l'audition et la voix.

L'apprentissage scolaire adopte les méthodes actives favorisant et stimulant toutes les potentialités de l'enfant.

La méthode Montessori est pratiquée pour l'enseignement des mathématiques et des langues (français et arabe) dès les classes de maternelle.

Parallèlement, l'IRAP s'appuie dans son programme d'éducation, sur d'autres techniques spécialisées dont :

- L'entraînement auditif et orthophonique, individuel et collectif, langage et expression orale.
- L'utilisation massive de l'appui visuel : panneaux d'affichage, ordinateurs, pictogrammes, codage visuel des caractéristiques linguistiques...
- Le travail sur le corps et son investissement spatial : expression corporelle, psychomotricité, danse, méthode verbo-tonale...
- La gestualité de support et de soutien des acquisitions langagières : signes de support, alphabets gestuels, langue des signes libanaise...

Diverses activités pédagogiques et parascolaires favorisent l'épanouissement de l'enfant à tous les niveaux.

## b) - Les unités pédagogiques

- 1 **Classes spécialisées** : de la maternelle à la fin du cycle complémentaire.
- 2 **Unité d'intégration à « contre-courant »** : destinée à des élèves entendants ayant des difficultés d'apprentissage. Ils intègrent les classes des élèves sourds pour profiter des méthodes actives et individualisées en vue de leur éventuel retour en milieu scolaire ordinaire.
- 3 **Secteur de formation technique** : pour les adolescents après la fin de leur cursus scolaire habituel, intégrant des jeunes entendants au groupe de jeunes sourds.
- 4 **Unité d'insertion scolaire** : le nombre d'élèves sourds, appareillés ou implantés, en inclusion dans les écoles avoisinantes varie d'année en année.



## c) - Les services spécialisés ouverts à tous

- 1 **Service de guidance et d'orientation** : accueil des enfants à besoins spécifiques pour une évaluation et une orientation adaptée, surtout dans les domaines suivants : rééducation, audiométrie, implant cochléaire, orthophonie, psychologie, et psychomotricité.

- 2 **Service d'éducation précoce** de l'enfant sourd dès le dépistage de la surdité : prise en charge pluridisciplinaire de l'enfant et de ses parents afin de les accompagner, de les guider, de mettre en route la communication avec lui et de le préparer à la scolarisation.
- 3 **Ateliers protégés** : lieu de formation de jeunes.

## RAYONNEMENTS

L'IRAP :

- ouvre ses portes, pour des stages aux universitaires ou pour des personnes en cours d'emploi, dans les différents domaines spécialisés, ainsi qu'aux élèves du secondaire pour le programme du service social.
- entretient des relations privilégiées avec des chefs d'entreprises afin d'assurer l'intégration des jeunes sourds dans la société en leur permettant d'avoir leur place dans le monde du travail.
- confie du travail à des petits ateliers individuels appartenant à des personnes sourdes, contrôle la production et leur assure l'écoulement de leurs produits.
- échange et coopère sur des projets concrets avec des institutions nationales, internationales et des ONG (surdité, enfance, jeunesse, promotion de la femme et développement).



De plus, dès 1985, en collaboration avec le Mouvement "Humanité Nouvelle" et le Ministère des Affaires Sociales, l'IRAP a mis sur pied des services éducatifs, médicaux et sociaux, dans le quartier sinistré de Biacout, (Banlieue Est de Beyrouth) destinés à la communauté multiconfessionnelle locale.



## FINANCEMENT

- Les subventions de l'Etat :
  - accord de coopération avec le Ministère des Affaires Sociales pour une subvention annuelle représentant une partie de son budget de fonctionnement
  - accord avec l'Office National de l'Emploi qui couvre le prix de certains appareils dans les ateliers protégés de l'IRAP.
- Le soutien permanent des amis, en espèces et en nature.
- La production des ateliers protégés, des expositions-ventes et les revenus de la cafétéria de l'hôpital Hôtel-Dieu de France.
- Le soutien des ONG locales et internationales : collaboration pour des projets ponctuels, sociaux ou éducatifs.

Ces financements ne couvrent pas la totalité du budget annuel. **Les impératifs financiers restent une préoccupation majeure.**

Les projets et les besoins sont nombreux.

a) – Relatifs aux formations :

- **Maintenir le niveau et la qualité de la prise en charge** des enfants par des professionnels et des spécialistes, en complétant leur formation au Liban comme à l'étranger.
- **Suivre les avancées scientifiques** concernant les implants cochléaires : perfectionnement du personnel sur place et à l'étranger.

b) – Relatifs aux équipements :

- **Moderniser et réaménager les ateliers** de formation et de production.
- **Assurer l'équipement individuel** comme les prothèses auditives et l'implant cochléaire, de plus en plus performants mais aussi de plus en plus onéreux.
- **Etendre davantage l'équipement audio-visuel et informatique** des classes : ordinateurs, écrans, systèmes de projection, tableaux interactifs, logiciels éducatifs spécialisés...
- **Développer les équipements électriques et électroniques** : énergie solaire, système de sécurité (par ex. alarme)



### 1- « Accueil IRAP - Maison Sainte Anne » (ouverture en 2017):

Ce nouveau lieu a été conçu pour renforcer les ressources de l'IRAP, valoriser les personnes sourdes, artisans de leur propre promotion et reconnaître leur culture, à travers :

- La Boutique : vente des produits des ateliers de l'IRAP : cuisine, pâtisserie et artisanat.
- La « K-Fête » : cafétéria, service assuré par les jeunes sourds.
- L'espace polyvalent : pour expositions et autres évènements.
- Le centre de communication et d'information:
  - apprentissage et développement de la langue des signes
  - création d'une banque de données accessible à la population des sourds
  - mise en relation des personnes sourdes avec les entreprises locales

### 2- « IRAP - Providence » (début de construction en 2018):

Les ateliers de l'IRAP sont une source de financement important pour le fonctionnement de l'IRAP, et sont aussi une source de revenus pour les jeunes sourds, les mamans d'enfants sourds, et d'autres personnes dans le besoin de notre voisinage.

La demande pour nos produits de qualité a considérablement augmenté. Il est urgent :

- d'améliorer l'espace et les conditions de travail
- de préserver un niveau de sécurité et d'hygiène de haute qualité
- de maintenir le niveau d'efficacité et la qualité de vie de tous nos employés.

Ce projet consiste à rationaliser notre espace de production alimentaire en regroupant et en modernisant les locaux, les équipements électromécaniques de nos ateliers et l'espace dédié à la formation. À cette fin, un bâtiment est en voie de construction.

## CONCLUSION

Pour chacun de ces projets, d'importants investissements financiers sont nécessaires, mais l'IRAP ne peut les assurer dans l'état actuel.

Grâce à de nombreuses initiatives privées, l'IRAP tend jusqu'à aujourd'hui à assurer les meilleures prestations aux enfants et aux jeunes sourds.

L'action de tous ceux qui travaillent au rayonnement de l'IRAP est imprégnée des valeurs humaines et spirituelles initiées dès le début de l'Œuvre.

